



2 MOT DU MAIRE

3 - 8 VIE COMMUNALE

9 - 10 TRAVAUX COMMUNAUX

11- 12 BUDGET

13 - 14 ANIMATION COMMUNALE

15- 20 ECOLE COMMUNALE

- APE de Biozat

21 - 22 VIE ÉCONOMIQUE

23 - 29 ASSOCIATIONS

- Club du 3<sup>ème</sup> âge
- Automobile Club Biozatois
- Biozat Tennis de table
- Amicale Laique
- Anciens combattants
- Société de chasse
- West Dance Story
- Théâtre des 3 Roues
- Théâtre des enfants
- Sapeurs-Pompiers

30 NUMÉROS UTILES

30 ETAT CIVIL

30 COM COM

**Samedi 27 & Dimanche 28 août**

**Fête patronale**

*Municipalité & Associations*

**Dimanche 16 octobre**

**Marche & course Biozatoise**

*APE de Biozat - Association des Parents d'élèves*

**Dimanche 6 novembre**

**Théâtre des 3 Roues**

*Club du 3<sup>ème</sup> Age*

**Samedi 19 novembre**

**Concours de belote du Téléthon**

*Club du 3<sup>ème</sup> Age*

**Samedi 26 novembre**

**Tri des noix + Conteur**

*Municipalité*

**Samedi 3 décembre**

**Repas tripes du Téléthon**

*Municipalité et Bénévoles*

**Dimanche 4 décembre**

**Bal Country**

*West Dance Story*

**Vendredi 9 décembre**

**Soirée de Noël**

*APE de Biozat - Association des Parents d'élèves*

**Dimanche 11 décembre**

**Banquet de la Ste-Barbe**

*Amicale des Sapeurs Pompiers*

.....

**Responsable de la publication :** Maire de Biozat **Conception et impression :** ebCréa. **Crédits photos :** associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, E. Fragnon.

**Contact :** Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 [mairie.biozat@orange.fr](mailto:mairie.biozat@orange.fr) / [www.commune-biozat.fr](http://www.commune-biozat.fr) **Horaires d'ouverture :** lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h et samedi 9h-12h

**Permanence Maire / Adjoints :** samedi matin 10h-12h ou sur rendez-vous

**Bibliothèque municipale :** horaires d'ouverture de la mairie - Accueil par Aline le jeudi (*fond renouvelé 3 à 4 fois/an*)

.....



## " Une année à multiples rebondissements... "

Un an en arrière, je vous encourageais à l'optimisme et espérais un second semestre enfin « normal ». Même si cela a été à peu près le cas, le début d'année 2022 s'est avéré de nouveau très chaotique : la 5<sup>ème</sup> vague de Covid a déferlé sur la France, avec les variants Delta ou Omicron, atteignant un pic vers le 1<sup>er</sup> février. Puis ont suivi une 6<sup>ème</sup>, plus modeste, en mars-avril et aujourd'hui, la 7<sup>ème</sup> vague sévit, avec deux autres sous-variants d'Omicron (BA.4 et BA.5). Il est utile de garder nos masques à portée de mains !

L'actualité politique, avec le déclenchement de la guerre en Ukraine par les russes, le 24 février dernier, a quelque peu remis l'épidémie au second plan... Les images de millions de personnes chassées hors de leur pays, ont déclenché un fort élan de solidarité pour le peuple ukrainien.

Collectivités, associations, particuliers se sont engagés dans de nombreuses opérations d'entraide : envoi de produits de première nécessité, accueil des populations, ...

Notre commune n'a pas été en reste. Le 11 mars, le hall de la mairie débordait de vos multiples dons. Les enfants de notre école ont été aussi acteurs de cette noble démarche. Je ne peux que les en féliciter.

Aujourd'hui, le conflit s'enlise... et les médias, là encore, ont changé de sujet.

Les élections présidentielles d'avril, puis les législatives de juin ont pris quelque temps le devant de la scène en France.

Mais aujourd'hui, le sujet omniprésent est la pénurie et l'envolée des prix, que l'on parle de matières premières agricoles, d'énergies ou de tout autre produit manufacturé, avec de multiples répercussions sur notre vie quotidienne. Au sein de notre commune, premières conséquences sur les coûts de chauffage des locaux, du bitume, ... Les coûts de construction risquent aussi de devenir inabornables et pourraient remettre en question les projets des collectivités.

Que de sujets d'inquiétude !

Comme si cela ne suffisait pas, la météo s'en est mêlée et le 4 juin dernier, notre commune a été très fortement touchée par l'orage de grêle. 90 % des toits méritent des réparations plus ou moins importantes. La patience va être de mise... les artisans étant dans l'incapacité de répondre à toutes les demandes dans un bref délai. Je salue l'intervention des sapeurs pompiers de tout le département qui sont venus à notre secours.

En dépit de ces multiples difficultés, nous espérons pouvoir mener à bien nos divers projets. En juin dernier, nous avons réalisé notre programme de voirie prévu ; aux vacances de février, des travaux de rénovation énergétique à l'école ont été menés ; durant les vacances d'été, la salle d'accueil et motricité sera toilettée. D'ici la fin de l'année, plusieurs autres chantiers seront conduits : reprise pluvial à Martinges, réfection des murs de la Grange, démolition de garages, achèvement empiècement lagune.

J'en profite pour remercier l'Etat, le Département, la Région et la Communauté de Communes qui soutiennent nos projets. Cette année, le total des aides obtenues représente en effet 36 % de nos recettes d'investissement.

La fibre s'annonce pour 2023 aux Cluzeaux et à Martinges. Nous venons de recevoir les premières DICT (déclarations d'intention de commencement de travaux) de la part d'Eiffage Energies. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du dossier.

Nous avons amorcé une réflexion pour remplacer la salle préfabriquée, plus que vieillissante. Aujourd'hui, le toit étant très dégradé par la grêle, la salle est inutilisable et fermée pour une durée indéterminée. Nos associations devront donc s'organiser pour le partage de la seule salle polyvalente restante. Le calendrier a d'ailleurs été établi le 29 juin dernier et je les remercie pour leur bonne collaboration.

Notre école fonctionne bien et un nombre quasi stable d'élèves est annoncé à la rentrée avec 116 élèves. L'équipe enseignante reste la même, avec quelques ajustements.

Côté animations communales, nous retrouvons quelque peu « notre vie d'avant » : le Festi'Théâtre a connu un beau succès. La kermesse de l'école a pu se tenir avec un spectacle rock des enfants, très réussi. Les festivités de l'été ont commencé avec les Vendredis en musique le 1<sup>er</sup> juillet et le Cinéma Plein Air le 28 juillet (2 actions proposées par la Communauté de Communes). Nous préparons maintenant la fête patronale qui se tiendra les 27 et 28 août. Nous vous espérons nombreux à y participer. J'é mets le vœu que de bonnes volontés prennent l'initiative de relancer le Comité des Fêtes à l'automne prochain.

Je vous souhaite enfin un bon été à tous.

*Noëlle Seguin*

## Notre commune fortement impactée par la grêle



Le samedi 4 juin, en soirée, s'est abattu sur notre commune, venant de l'ouest, un fort orage de grêle. Des grêlons de la taille d'une boule de pétanque. « Du jamais vu », selon les aînés !

90 % de la commune touchée et pratiquement tous les bâtiments impactés, à différents niveaux : côté maisons d'habitation, nous allons de quelques tuiles cassées à des toitures totalement sinistrées (les tuiles plates ont notamment beaucoup souffert). Les infiltrations ont occasionné divers dégâts aux plafonds aujourd'hui le plus souvent réalisés en placoplâtre : de simples auréoles jusqu'à un effondrement partiel ou total. Plusieurs familles ont dû être relogées.

La commune a d'ailleurs accueilli spontanément un jeune couple avec un enfant de 3 ans dont la maison en location est totalement hors d'usage.

Les hangars agricoles et professionnels, recouverts en fibrociment, sont aussi fortement impactés. Enfin, les voitures garées à l'extérieur n'ont pas été épargnées : pare-brise explosé, carrosserie bosselée... A l'inverse, les jardins ont été moins touchés.



Les secours se sont très rapidement mis en place, coordonnés par le SDIS 03 en lien avec les services de la Préfecture, du Département et de l'Association des Maires de l'Allier. Dimanche et lundi, une réunion de crise s'est tenue au Centre de Secours de Gannat, où la commune de Biozat était évidemment présente. La proximité avec le SDIS 03, qui a installé un de ses groupes d'intervention au sein de notre Centre de Première Intervention dès le mardi, a permis de faire monter en puissance ses équipes qui nous sont venues de divers points du Département (Hérisson, Paray sous Briailles, Ebreuil, Lurcy-Lévis, Bourbon, Montluçon...) durant toute la semaine. Nos propres pompiers, étaient pour leur part mobilisés sur d'autres communes : Paray, Naves, Gannat, Ebreuil, Cognat-Lyonne...

Nous tenons à remercier l'ensemble des sapeurs pompiers (bénévoles et professionnels) pour leur efficacité et leur patience. Echelles de toit, grande échelle, bâchage ou repositionnement de tuiles, les hommes du feu ont été à l'œuvre durant de longues journées. Rappelons qu'il s'agissait d'interventions de premier secours. A chacun, ensuite, de solliciter un professionnel de la couverture pour une réparation plus conséquente (en évitant quelques arnaqueurs...).

La déclaration à l'assurance était également la première priorité. Notre Secrétariat de Mairie s'est tenu à la disposition des Biozatois dès le lundi de Pentecôte pour les renseigner, enregistrer leurs dégâts répertoriés par la Préfecture.

Nous remercions également tous les bénévoles qui ont bien voulu donner un coup de mains à leur voisin ou ami. Les élus n'ont pas été en reste et nous avons beaucoup été sollicités sur le terrain durant toute la semaine, en liaison étroite avec le Commandement des sapeurs pompiers.

### Qu'en est-il des bâtiments communaux ?

Les bâtiments le plus fortement impactés sont hors d'eau (Grange communale, école, ancienne Poste) sauf la salle préfabriquée près de la mairie (fibrociment), totalement sinistrée. La mairie et l'église sont touchées mais (peut-être ?) dans une moindre mesure. Les premières expertises ont eu lieu. Nous sommes maintenant dans l'attente de divers devis : toiture, plâtrerie-peinture (infiltrations à l'école qui vont entraîner le renouvellement de nombreux plafonds et isolation). La patience est de rigueur car les artisans ne vont pas pouvoir se démultiplier...

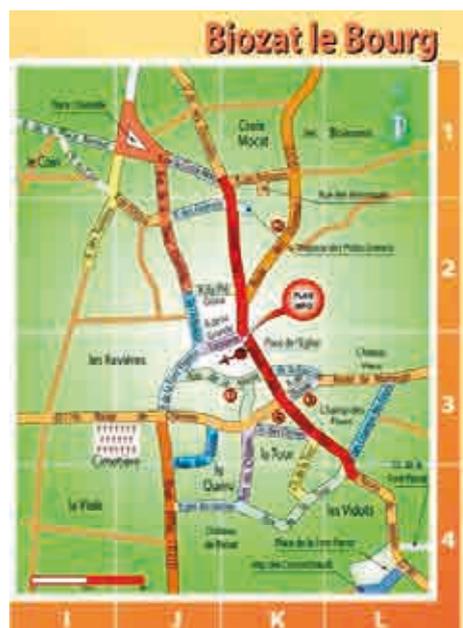
### Pas d'état de reconnaissance « Catastrophe naturelle »

Nous avons eu à faire face à beaucoup d'incompréhension sur ce sujet. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une simple application de la loi en vigueur qui prévoit que la tempête et la grêle sont exclues du dispositif « Catastrophes naturelles » parce qu'indemnissables par les assurances.

Même si l'Etat a tout d'abord encouragé les communes à déposer une demande de reconnaissance, en regard de l'ampleur des dégâts, les procédures n'ont abouti nulle part pour le strict impact grêle.

C'est avant tout votre assurance qui vous protège contre les sinistres retenus dans votre contrat. Le niveau de franchise est également défini individuellement par votre assurance (en regard d'une franchise légale qui est établie dans le cas « catastrophe naturelle »).

**924 habitants recensés soit une progression de 11,8 % depuis le recensement de 2016.**



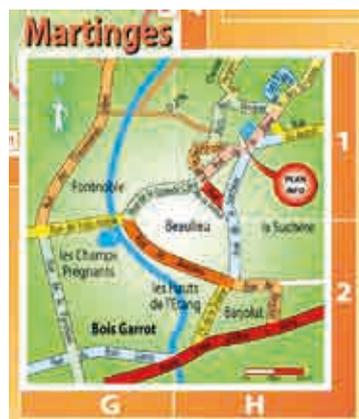
▲ Le Bourg  
271 logements / 572 habitants

Revenons un peu plus en détail sur les chiffres concernant notre commune.

Nous comptons 438 logements (432 adresses différentes) dont 390 sont classés en résidence principale, 2 en logement occasionnel, 10 en résidence secondaire et 36 en logements vacants. Au total, 924 habitants.

Vous avez été 78 % à répondre par internet (contre seulement 44 % en 2016).

Merci à tous pour votre collaboration et au bon accueil réservé à nos deux jeunes agents recenseurs, Julie et Antoine.



► Martinges  
112 logements  
221 habitants



▲ Les Cluzeaux  
55 logements / 131 habitants



## Des énergies qui coûtent de plus en plus cher...

**Comme vous tous, la commune subit la hausse des énergies :**

- **le fuel**, utilisé dans notre école et à la Grange communale.

Nous avons fait la chasse au gaspillage en raisonnant le chauffage des locaux scolaires, même si la Covid ne nous a pas aidés en obligeant une aération régulière. Des vérifications de l'ensemble des radiateurs et de la chaudière ont été réalisées ainsi que de la centrale de traitement d'air (cantine/réfectoire).

- **l'électricité**, pour laquelle nous subissons une hausse qui pourrait avoisiner 30 %.

À l'heure où nous écrivons, aucune facture EDF ne nous est encore parvenue pour 2022. La commune avait fait le choix depuis plusieurs années d'adhérer au groupement de commandes du Syndicat des Energies de l'Allier. Nous avons été « gagnants » pendant les 4 dernières années avec différents fournisseurs (Total, EDF). Planète Oui, dernier fournisseur retenu par le SDE03, a honoré ses commandes pendant un peu plus d'un an et en mars, a été mis en liquidation, pieds et poings liés par les nouvelles règles du marché. Aujourd'hui, EDF a repris l'approvisionnement au tarif réglementé, qui nous protège quelque peu.

Lors des vacances scolaires de février, nous avons renouvelé l'ensemble de l'éclairage des salles de classe en remplaçant les anciens néons par des plaques led, beaucoup plus économes. Un nouveau projecteur led vient également d'être installé pour l'éclairage nocturne de l'église. Plusieurs anciennes lampes d'éclairage public seront remplacées en cours d'année.

- **le gaz** (mairie et fours cantine) n'est pas en reste puisqu'une hausse de plus de 20 % est observée sur les tarifs de propane (comparaison 2022/2021).



## Prix repas cantine

**Une évolution raisonnable à 3,15 €/ repas enfant.**

Une augmentation du tarif cantine 2022-23 a été décidée lors du Conseil Municipal du 23 juin dernier. Ce dernier a fait le choix du compromis en appliquant une hausse limitée à 5 centimes d'euros, soit + 1,6 % / tarif 2021-22, loin de l'inflation (+5,2 % en mai) et de la hausse de l'ensemble des différents postes de charge (fluides, alimentation, salaires).

## Coup de projecteur

sur notre alimentation en eau potable en 2021

**Nombre d'abonnés biozatois :** 474

**Consommation :** 39 940 m<sup>3</sup>

**Age des compteurs :** 49,28 % ont moins de 10 ans  
40,5 % ont entre 11 et 15 ans et 10,27 % ont plus de 15 ans

**Prix/m<sup>3</sup> € TTC** (pour 120 m<sup>3</sup> d'eau y compris abonnement) :  
2,60 € / 2,71 € en 2022

*Extraits Rapport Sivom Sioule & Bouble sur le prix et la qualité des services – Année 2021*

**Soutien aux Ukrainiens : un bel élan de solidarité**



Le 24 février dernier, deux jours après avoir reconnu l'indépendance de territoires séparatistes ukrainiens du Donbass, le président russe Vladimir Poutine, attaquait l'Ukraine. Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, exhortait alors les Européens à agir. Femmes, enfants, personnes âgées ou handicapées... plus de treize millions de personnes vivant en Ukraine ont ainsi dû quitter leur foyer et parfois leur pays afin d'échapper aux attaques militaires russes.

Pour leur venir en aide, un formidable élan de solidarité s'est manifesté. Partout, les associations, les collectivités, les particuliers, ont manifesté leur solidarité.

Début mars, la Communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne et ses 60 communes se sont mobilisées en proposant la mise en place de points de collecte dans les mairies et en organisant ensuite des convois de transport des marchandises récupérées, à partir de Gannat ou St-Pourçain. L'ensemble des dons récoltés ont été acheminés par la Protection Civile dans les pays limitrophes de l'Ukraine pour une distribution sur place aux réfugiés.

A Biozat, vous avez été invités à déposer vos dons dans le hall de la Mairie du lundi 7 au vendredi 11 mars midi. A la date butoir de la collecte, le hall de la mairie regorgeait de dons de produits de première nécessité et nous vous remercions chaleureusement.



Les enfants de l'école ne sont pas restés inactifs et se sont également très fortement mobilisés, apportant ainsi shampoing, brosse à dents, produits d'hygiène ou autre doudou pour un enfant ukrainien. Leurs enseignants, encadrants, familles, ont accompagné cette belle démarche de solidarité.

Plusieurs familles ainsi que la Mairie ont, par ailleurs, proposé d'accueillir des familles de réfugiés. Au final, les villes plus importantes ont été retenues afin que les familles puissent disposer d'un maximum de services sur place.

**Merci à tous pour ce bel engagement !**



**Michou nous a quittés**

**Michel GEORGES, connu de tous les Biozatois sous le diminutif de « Michou », avait travaillé 32 ans au service de la commune.** Outre le travail de « cantonnier », terme alors utilisé pour l'entretien des extérieurs d'une collectivité, Michou assurait les fonctions de garde champêtre. Autrement dit, il était en charge de la sécurité de la commune (on parlerait aujourd'hui de police municipale) ce qui explique qu'aucune cérémonie ou élection ne se déroulait sans sa présence.

Côté entretien de la commune, lorsqu'il a commencé, le travail était strictement manuel : à l'époque, on fauchait l'herbe mais on ne tondait pas le gazon... La mécanisation a ensuite pris sa place dans la collectivité et Michou est d'ailleurs devenu un très bon conducteur de tractopelle. Le déneigement (plus nécessaire qu'aujourd'hui) faisait partie des engagements de Michou, jour de semaine ou dimanche !



Michou a pris sa retraite de la commune en avril 2006 et est resté très actif (jardinage, bois, ...) entraînant ses voisins et amis à diverses tâches. Il avait eu le bonheur d'être le grand-père d'une petite Chloé. Depuis quelques mois, sa santé lui causait quelques soucis. Michou s'est éteint le 31 janvier dernier. Nous assurons son fils Sébastien de notre sympathie.



## Formation numérique

Les sessions de formation numérique se poursuivent en 2022, toujours dans la bonne humeur ... Aujourd'hui, l'utilisation d'internet, d'un smartphone ou d'une boîte mail n'a plus aucun secret (ou presque) pour tous les participants. Tous ces progrès réalisés sont la récompense du travail de préparation et de présentation fourni par notre sympathique équipe de formateurs. Au programme d'ici la fin de l'année, des tests de connaissances sur l'ensemble des thèmes abordés depuis 2021. Le but est d'identifier les notions clés qui nécessitent une explication complémentaire pour permettre une bonne acquisition par tous nos participants.

**Prochain sujet : « les bases du traitement de texte ».**

**Les séances de formation se déroulent le samedi matin de 10h à 11h30. A partir de septembre, la fréquence des séances passe à 1 fois par mois.**

Malheureusement, la salle préfabriquée qui nous accueillait depuis le début n'est plus en état de recevoir du public depuis l'épisode de grêle de juin. En septembre, nous déménagerons vers une des salles de la mairie. Et vous ? Vous souhaitez progresser sur l'utilisation des ordinateurs, smartphones, internet ou sur un autre sujet numérique ? Rien de plus simple, contactez-nous via la mairie et nous reviendrons vers vous.

## Une récompense musicale

Le 15 janvier, lors de la reprise, à l'issue du cours, Mme Marien, violoniste, a offert un moment musical aux participants à la formation. Un grand merci pour ce moment de grâce !



## Dès cet automne, un nouvel outil de communication : IntraMuros

L'application mobile IntraMuros, dédiée aux collectivités, permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. Vous recevrez directement nos alertes sur votre smartphone. Vous accéderez aux actualités de la commune, aux événements de la commune et des communes voisines de votre choix, ... Différents services seront mis à votre disposition : annuaire numéros utiles, signalement d'un problème (voirie par ex.), associations (qui pourront être elles-mêmes contributrices), école, commerce,...

Cet outil sera mis à disposition des 60 communes gracieusement par la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, dès cet automne et nous l'en remercions. Nous vous tiendrons informés du déploiement de l'outil.

## La bibliothèque retrouve ses lecteurs



*La Municipalité remercie Aline pour son engagement au service de ce point de rencontre qui se veut un moment de convivialité avant tout !*

Déjà 6 ans que la bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 14H à 16H en présence d'Aline ! Cette dernière nous livre son vécu et vous rappelle le fonctionnement de la bibliothèque.

« Nous mettons à votre disposition de nombreux ouvrages (romans, policiers, histoires vécues, etc) Si vous ne trouvez pas votre bonheur sur nos rayonnages, nous ferons le maximum pour vous procurer auprès de la médiathèque de Gannat le titre que vous souhaitez. Le prêt des livres est gratuit. Nous avons nos habitués, mais depuis quelque temps, de nouveaux Biozatois franchissent la porte de notre bibliothèque. Nous vous encourageons à vous joindre à nous pour passer un moment agréable, pour parler «livres» mais aussi de sujets divers. Ces échanges peuvent aussi se faire autour d'un café, d'un thé ou même une tisane. C'est un bon moment de convivialité qui permet aussi de faire connaissance avec d'autres Biozatois !



*Un petit lecteur...  
le petit fils de Mme Hebrard*

Pour les personnes qui ne sont pas disponibles les jeudis, je veux bien vous recevoir aux heures d'ouverture de la mairie pour vous accompagner une première fois. Demandez un rendez-vous au Secrétariat de Mairie qui me transmettra votre demande. J'espère vous voir de plus en plus nombreux. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Nous vous attendons !

**Malgré la période difficile que nous avons traversée, au cours des 6 premiers mois de l'année, nous avons prêté 256 livres. Ce n'est pas négligeable ! Il est, par ailleurs, bon de rappeler que la bibliothèque est accessible aux jours et heures d'ouverture de la mairie. »**

## Les Fêtes des voisins sont de retour



Après 2 années compliquées par la Covid, les mois de mai et juillet ont vu se tenir 2 fêtes de quartier : l'une dans le bourg, rue de l'Arbouze, le 20 mai dernier ; l'autre, à Martinges, rue de la Mare, le 2 juillet dernier. Chacun avait plaisir à se retrouver autour de bons buffets. Bravo aux organisateurs de ces belles rencontres. Occasion de connaître ses nouveaux voisins, notamment.

## Concours des maisons fleuries

Le 29 avril dernier, la Mairie avait donné rendez-vous à la population pour l'accueil des nouveaux habitants et la remise des récompenses des maisons fleuries 2021.

Les 6 lauréats (voir bulletin de janvier 2022) du concours 2021 ont ainsi reçu leur diplôme et un bon d'achat aux Fleurs et Plantes d'Auvergne.

Rendez-vous cette année pour un passage du « jury » à travers le village (bourg et hameaux) au cours du mois de juillet. Tous à vos jardinières !



De gauche à droite : Georgette, Chantal, Andrée et Hélène (absents : Aimée et Georges)

## Notre église mise à l'honneur

**Projet « Patrimoine et numérique » de l'association « La Route des Eglises Peintes du Bourbonnais »**

La région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé en 2021 un appel à projet visant à développer les outils numériques dans le domaine du patrimoine avec pour objectif d'atteindre de nouveaux touristes. Le projet de la Route des Eglises Peintes du Bourbonnais été retenu. Il comporte trois thématiques :

- un circuit interactif sur smartphone (Un QR code disponible au sein de notre église vous propose d'ores et déjà une visite commentée oralement).

L'Association a ainsi fait appel à un spécialiste Sébastien MAYOR et aux élèves du BTS « Support à l'action managériale » du Lycée Albert Londres de Cusset pour tourner de courtes vidéos sur les 24 communes et églises concernées. Biozat a « inauguré » la démarche le 18 janvier dernier, sous un froid perçant. Les vidéos sont en cours de montage.

- un escape game historique à l'église St-André de Taxat (Retrouvez le collier d'Anne de Beaujeu – renseignements et réservations auprès de l'office de tourisme Val de Sioule),

- un nouveau site internet, à venir.

**France 3 Auvergne s'intéresse aux Eglises peintes du Bourbonnais**

La productrice de l'émission « Hors sentiers » a consacré une journée entière à la réalisation d'un film documentaire sur les richesses des peintures médiévales qui décorent les églises rurales de l'Allier. Le choix s'est plus particulièrement porté sur les églises de Bègues, Biozat et Taxat. Ce reportage a été diffusé sur France 3 Auvergne le 28 juin dernier.



## Deux nouveaux cahiers consacrés à Biozat

Daniel GUETAUD, ancien maire, s'est remis à l'écriture et s'est intéressé à deux thématiques concernant notre commune :

- **L'Amicale des Poilus Biozatois**, sans doute la première association loi 1901 de la commune. Créée en 1919, elle regroupait les anciens combattants de la grande guerre et a compté plus de 100 membres.

- **La Maison de Repos des Anciens Combattants** qui a fonctionné au château de Biozat, route de Denone, de 1939 à 1985 et a apporté une animation importante dans la commune. Si vous possédez vous-même des documents ou informations sur ces sujets, Daniel est intéressé par tout élément nouveau qui permettrait d'enrichir ses cahiers. N'hésitez pas à le contacter !

**Les 2 cahiers sont mis en dépôt à la bibliothèque de la Mairie et vendus au prix de 5 € l'un.**



## Entretien Lignes à haute tension

RTE nous informe que des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire de notre commune, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages. L'entreprise SYCOMORE (Bayet) interviendra à partir du 26 septembre jusqu'au 30 novembre 2022.



### De la graine de championne à Biozat ?

Loriana GEORGES (12 ans) pratique la gymnastique artistique niveau 7 (11-15 ans) qui comprend la poutre, la barre fixe, le sol et le saut de cheval, depuis 5 ans au sein du club d'Aigueperse.

En individuel, elle a obtenu le titre de championne départementale et régionale et affiche la place de 4ème aux championnats de France.

Par équipe, elle est vice-championne départementale, championne régionale et vice-championne de France.

**Plusieurs jeunes Biozatois brillent dans leur sport. Si, vous aussi, souhaitez nous communiquer vos résultats, n'hésitez pas à échanger avec le Secréariat de Mairie !**



## Carte Décathlon remise aux CM2 le 4 juillet dernier

La Commission d'Action Sociale a récompensé les 10 CM2 partant au Collège à la prochaine rentrée en leur offrant la désormais traditionnelle carte Décathlon. Cette année, un cadeau supplémentaire leur a été remis : une jolie sacoche aimablement offerte par un Biozatois (M. Dichamp). Tous nos encouragements à ces jeunes pour leur nouvelle scolarité et bonnes vacances !



## Les ateliers communaux enfin opérationnels



Didier et Fredy ont enfin intégré leurs nouveaux locaux courant février. Ils disposent désormais d'un espace fonctionnel qui permet de travailler dans de meilleures conditions. Une inauguration officielle avec nos financeurs (couplée à celle du city stade, jamais inauguré) aura lieu le samedi 24 septembre 2022. L'après-midi, une visite sera proposée aux habitants intéressés, de 14h à 16h.

La voirie d'accès aux ateliers et à celui de l'usine voisine, Stand Expo Déco, a été reprise en enrobé pour la somme de 6 024 € HT.

Les oiseaux (chouettes) commençant à se percher, nous avons été dans l'obligation de faire poser des piques leur interdisant de se poser (l'entreprise Guillaume Charrière de Biozat est intervenue).



## Travaux à l'école aux vacances de février

Nous avons une petite enveloppe de travaux prévus en 2021 reportés à début 2022. Le plafond du couloir séparant maternelle/ primaire a été abaissé avec la réalisation d'un faux plafond par l'entreprise Conor. Par ailleurs, les deux lave-mains du couloir (d'origine) ont été renouvelés par l'entreprise Chardonnet.

Enfin, l'ensemble des éclairages des classes de Grande Section, CP, CE1-C2 a été renouvelé : les anciens néons ont laissé place à des plaques led, alliant économie d'électricité et qualité d'éclairage. L'entreprise Chris'Elec de Biozat a réalisé les travaux. Yves et Joël, élus, ont pour leur part procédé au remplacement nécessaire d'une partie des plaques des plafonds, qui avaient été découpées pour la pose des néons.

Ces travaux ont totalisé la somme de 7 368 € HT, subventionnés à environ 30 % par l'Etat (DETR).



## Programme voirie 2022

Les travaux ont été réalisés courant juin par l'entreprise Eiffage : rue de la Croix Mocat, dans le bourg, et traversée de Martinges, depuis la rue de la Grande Côte jusqu'à la rue de la Mare / rue des Bourses, pour un montant de 63 359 € HT. Rappelons que ces travaux sont financés à 30 % par le Conseil Départemental.



Martinges : rue de la Grande Côte



Rue de la Mare

Croix Mocat



### Elagage des peupliers à Martinges

Début février, afin de sécuriser le voisinage, nous avons fait rabattre les 3 peupliers bordant la mare de Martinges par l'entreprise David. Aujourd'hui, il n'y paraît presque plus rien...

Martinges



## MODALITÉS DE COLLECTE

Merci de respecter les consignes suivantes pour le bon déroulement du ramassage

*Sortie la veille...  
Rentrée après la collecte*

Les sacs ou bacs doivent être présentes la veille au soir des jours de collecte, sur la voie publique et en limite de chaussée.

**!** Les horaires de passage peuvent varier d'une semaine à l'autre.

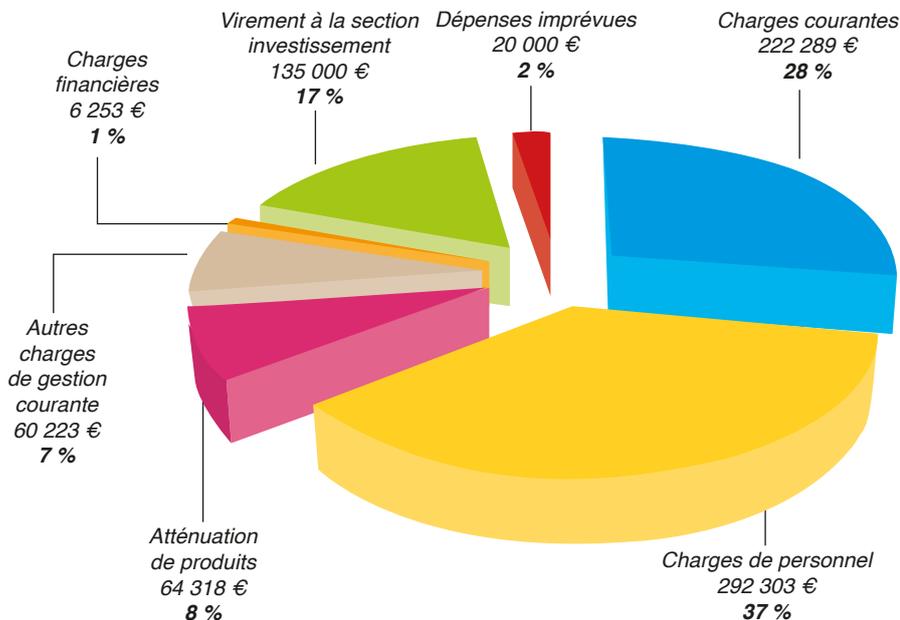
**RAPPEL**  
Collecte des encombrants et épaves automobiles : 20/10/2022  
Inscription en mairie

Suivez-nous sur : [www.siclomsudallier.fr](http://www.siclomsudallier.fr)

contact@siclom-sud-allier.fr  
 04 70 45 51 67

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 800 975 € dont 135 000 € sont alloués à la section d'investissement.

### DEPENSES



### Les taux des taxes locales communales restent stables

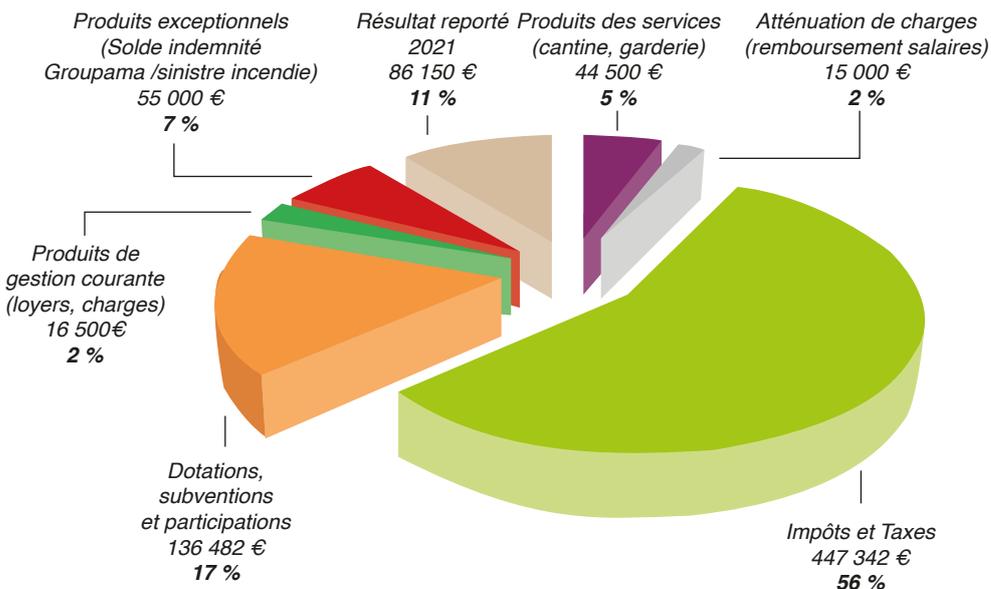
- Foncier bâti  
12,82 % + 22,87 % = 35,69 %
- Foncier non bâti = 31,77 %

### Les charges de personnel évoluent

Même si les effectifs restent stables, plusieurs évolutions sont intégrées à ce budget :

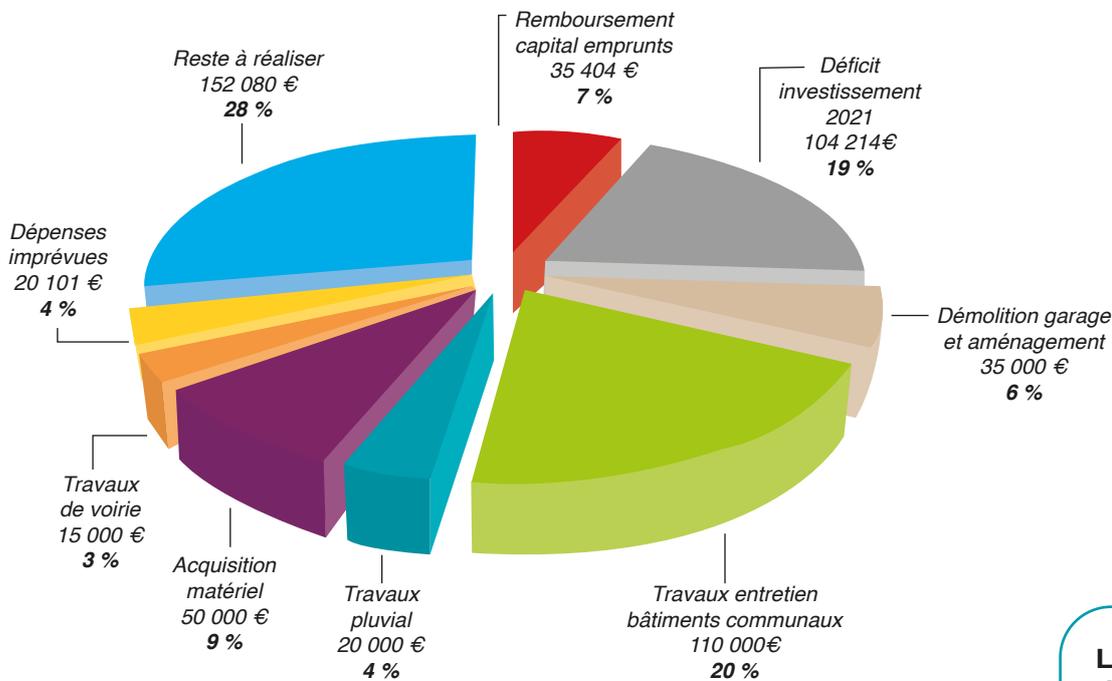
- changement de grade pour 3 agents, à compter du 1<sup>er</sup> juillet,
- changement d'échelon en cours d'année pour 3 autres,
- évolution de l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) pour 2 agents,
- augmentation du point indiciaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet et du nombre de points d'indice majorés pour les fonctions de secrétaire de mairie dans les communes de moins de 2 000 hab. depuis le 2 mars 2022.
- Le CIA (complément indemnitaire annuel) accordé à 4 agents.
- M. Didier LAURENT fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

### RECETTES

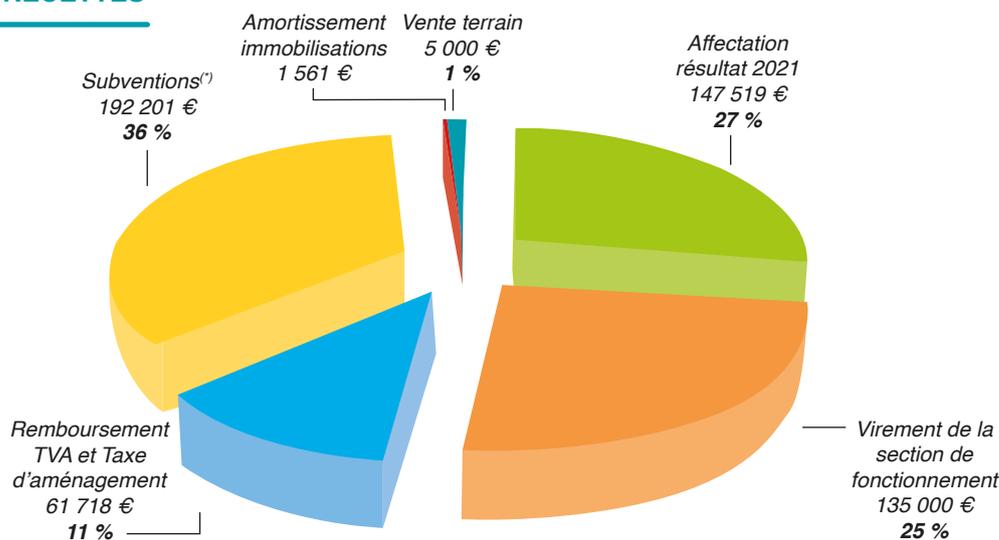


La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 543 000 €. Les travaux 2022 se répartissent entre la poursuite de notre programme voirie, une reprise partielle du réseau pluvial à Martinges, des travaux sur divers bâtiments (reprise murs extérieurs Grange, rénovation salle motricité à l'école), démolition anciens garages 24 grande rue et aménagement de l'espace.

## DEPENSES



## RECETTES



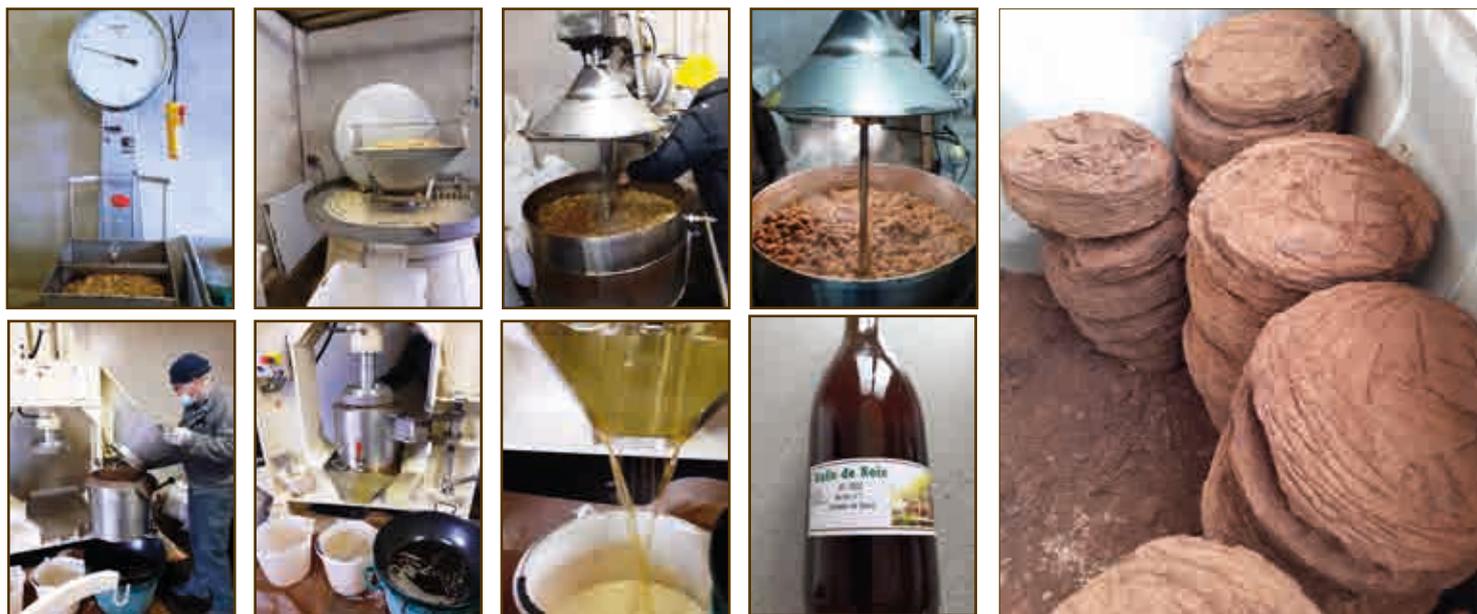
Le fonds de concours de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, à hauteur de 7 892 € en 2022 pour notre commune, n'était pas connu à la date de notre budget.

Il financera quasiment 40 % des travaux envisagés sur le réseau pluvial.

### (\*) DÉTAIL DES SUBVENTIONS (€) :

Subvention Etat (DSIL/DETR) – Ateliers communaux, Ecole numérique (reste à réaliser) .....	33 273 €
DETR 2022 (bâtiments communaux) .....	39 857 €
Subvention Région - Ateliers communaux (restes à réaliser 2021).....	32 490 €
Subvention Région 2022 - Bâtiments communaux .....	13 745 €
Subvention Département - Voirie, Ateliers communaux (restes à réaliser 2021).....	32 490 €
Subvention Département 2022 - Bâtiments communaux, Solidarité.....	13 745 €
<b>Total .....</b>	<b>192 201 €</b>

**Aboutissement final du travail entamé à l'automne dernier. Les cerneaux ont pris le chemin de l'huilerie artisanale de Mazerier « laPARdeLANGE », le 2 février 2022.** Après une période de repos des contenants durant une quinzaine de jours, l'huile a été soutirée et mise en bouteille. Chaque famille bénévole ayant participé à la récolte ou au tri des noix a reçu une bouteille d'huile. Nous vous donnons rendez-vous cet automne, la récolte 2022 s'annonçant de nouveau abondante.



### 1<sup>ère</sup> récolte de noix 2021 Commune de Biozat

**182 kg de noix cassées**  
**71 kg de cerneaux**  
soit un rapport de 39 %

**38,75 litres d'huile produits**

**TRI : GRATUIT**  
(fait par des bénévoles)

**CASSE DES NOIX**  
0,35 €/kg soit 63,70 €

**FABRICATION HUILE**

2 €/kg de cerneaux soit 142 €

**COÛT DE REVIENT LITRE D'HUILE**  
5,30 € (hors cerneaux et main d'œuvre !)



### Chasse aux œufs

Le lundi de Pâques, 18 avril, nous avons enfin pu renouer avec la tradition après 3 années d'absence. Une cinquantaine d'enfants s'en sont donnés à cœur joie, entre la course aux œufs et les devinettes de Jean-Paul. Chacun est reparti avec sa poule en chocolat.



### Réunion avec les habitants

Vendredi 29 avril, les nouveaux arrivants sur la commune étaient invités à venir faire connaissance avec l'équipe municipale et les associations de la commune dont une tout nouvellement créée, l'Automobile Club Biozatois. Cette rencontre a permis également de récompenser les Maisons Fleuries 2021, de remercier les nombreux bénévoles et de mettre un petit coup de projecteur sur le seul commerce de la commune, Le Voltigeur.

Soirée très conviviale avec une cinquantaine de participants, où tout le monde était heureux de se retrouver après ces longs mois d'isolement. Les échanges se sont poursuivis autour d'un sympathique buffet.

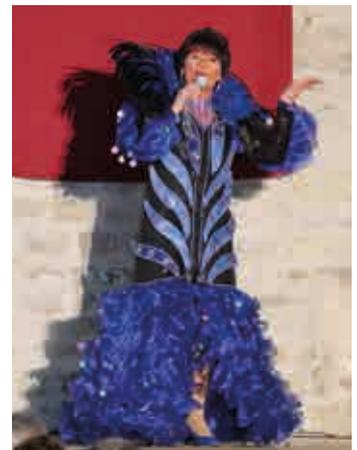




## Le traditionnel rendez-vous du 1<sup>er</sup> mai pour les aînés de la commune enfin de retour !

Après 2 rendez-vous manqués, pour cause Covid, soit 3 années d'absence, le Conseil Municipal, les membres de la Commission Communale d'Action Sociale et le Comité des Fêtes ont eu l'immense plaisir de rassembler 72 aînés autour d'une bonne table. M<sup>me</sup> le Maire les a tout d'abord invités à se souvenir des disparus depuis fin 2019. Parmi les 40 décès enregistrés, 11 faisaient partie des « fidèles » du rendez-vous du 1<sup>er</sup> mai, instauré d'ailleurs par l'un d'entre eux (René Georges), depuis plus de 40 ans ! La Commune n'a jamais dérogé à la règle...

Un bon repas, concocté par « Le Père David », a été servi. Signalons que 17 personnes malades ont également pu profiter du banquet, avec un plateau livré à leur domicile.



L'après-midi s'est poursuivi avec le spectacle des « Talons Résille ». Ambiance cabaret qui a enthousiasmé les participants. Antoine et Sébastien, deux artistes transformistes de grand talent, ont offert un spectacle, d'humour, d'émotion et de sensibilité.

Chacun est reparti enchanté de sa journée, sans oublier son bouquet de muguet cueilli la veille, par plusieurs bénévoles, dans les bois entourant notre commune.



## Préparation Fête patronale 2022

Nous espérons vous compter nombreux à ce rendez-vous. Au programme :

- **Le samedi 27 août soir, sur réservation, jambon à la broche à partir de 19h**, en extérieur si la météo est favorable (repas : 10 €/personne ; 5 € pour les enfants), **suivi d'un concert pop rock gratuit, par le groupe OUAB, à la Grange.** Les structures gonflables seront présentes.
- **Le dimanche 28 midi, sur réservation, paëlla** (repas : 12 €/personne ; 6 € pour les enfants); après-midi : marché artisanal, danses napoléoniennes, animations par les sapeurs pompiers, animation musicale avec NOSTAL'ZIK (nos amis Yves et Michel), jeux pour les enfants.

A l'heure où nous écrivons, le tir du feu d'artifice reste incertain. En effet, le site de l'église est interdit cette année, en raison de maisons bâchées très proches. L'alternative du terrain enherbé, à proximité de la Grange, exigera d'importantes contraintes aux riverains. Nous ne pouvons pas ignorer non plus le risque sécheresse / incendie. Nous en sommes profondément désolés.

## Des nouvelles de notre école

116 élèves sont attendus à la rentrée de septembre 2022 soit 5 de plus qu'en 2021.

Nombre d'élèves / niveau	Classe	Nombre d'élèves / classe	Instituteurs
PS : 15	15 PS + 4 MS	19	Lilian Lavergne
MS : 11	7 MS + 10 GS	17	Jessica Bechté
GS : 10			
CP : 17	17 CP + 6 CE1	23	Aurore Delorme
CE1 : 15	9 CE1 + 18 CE2	27	Amandine Vogrig
CE2 : 18			
CM1 : 16	16 CM1 + 14 CM2	30	Rodolphe Quintin
CM2 : 14			

## Du nouveau mobilier pour les CM1/CM2

En regard d'un effectif chargé à la rentrée, les anciennes tables (double table et assise fixe) ont été remplacées par des tables monoplaces, évolutives.

L'entretien de la classe sera ainsi facilité et les élèves mieux installés.

La mise en place de ce nouveau matériel, par les enseignants et les employés communaux, a été réalisée le mercredi 6 juillet dernier.



Didier et Fredy ont donné la main aux enseignants Rodolphe et Amandine pour installer le nouveau mobilier des CM1-CM2

## Revenons sur les actions de l'année :

Les séances piscine ont été perturbées par la Covid. Cependant, les élèves de CE2 et CM2 ont pu passer les épreuves nécessaires à la validation du « savoir nager ».

De nombreuses sorties, voyages ou projets ont pu être réalisés grâce au financement de l'association APE, de la coopérative scolaire et de la mairie :



• Les maternelles PS et MS ont profité de « la ferme à l'école » en 3 temps (Ferme de Marie à Chouigny), avec de nombreuses activités conduites en classe :

- Visite de la ferme en début d'année,
- Prêt d'une couveuse pour observer la naissance des poussins,
- Venue de nombreux animaux dans la cour de l'école (chèvres, moutons, lapins poules et cochons d'Inde) pour familiariser les enfants au respect des animaux.

